

ASSURANCE VIE

DE NOUVEAUX HORIZONS POUR VOTRE PATRIMOINE



TARGET+

L'ASSOCIATION DU POTENTIEL
DES MARCHÉS FINANCIERS
ET DES AVANTAGES DU FONDS EN EUROS

Target+ est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport commercialisé par Primonial, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, et assuré par Oradéa Vie (groupe Société Générale), entreprise régie par le Code des assurances.



PRIMONIAL

creative investments

POURQUOI SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE ?

L'assurance vie constitue une clé de voûte de toute stratégie patrimoniale. Véritable couteau suisse de l'épargne, un contrat d'assurance vie vous permet de préparer votre retraite, de protéger votre famille, mais également d'optimiser votre succession tout en s'adaptant à votre appétence au risque.

Cette solution d'épargne peut vous aider à :

- valoriser votre capital à moyen ou long terme,
- vous constituer progressivement et à votre rythme un patrimoine, pour mener à bien vos projets et préparer votre avenir,
- bénéficier d'une fiscalité alléguée¹, propre à l'assurance vie, durant la vie du contrat. En cas de rachat après 8 ans de détention, vous bénéficiez d'un abattement annuel de 4 600 € sur les plus-values pour un contribuable célibataire (9 200 € pour un couple marié ou pacsé),
- faciliter la transmission de votre patrimoine, grâce à une fiscalité avantageuse², au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Contrairement aux idées reçues, seuls les gains, appelés les plus-values, sont imposables au moment des rachats, c'est-à-dire quand vous récupérez une partie ou la totalité du capital constitué sur votre contrat.

Exemple : vous détenez un contrat d'assurance vie qui s'élève à 55 000 € dont 5 000 € de plus-values et vous souhaitez réaliser un rachat de 10 000 €. **La somme imposable sera calculée uniquement sur la base des plus-values rachetées, selon la formule suivante** (hors dispositif d'abattement après 8 ans) :

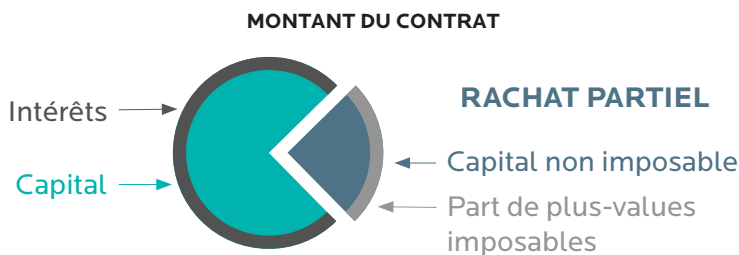
montant du rachat – (primes brutes versées x montant du rachat / valeur du contrat).

Dans le cas présenté le calcul est donc le suivant :

$$10\,000\ \text{€} - (50\,000\ \text{€} \times 10\,000\ \text{€} / 55\,000\ \text{€}) = 909\ \text{€}.$$

Par conséquent, l'impôt dû sera calculé sur la base de 909 €.

En revanche, aucun prélèvement ne s'applique si votre contrat n'a pas fait de plus-values.



1. Source : www.economie.gouv.fr/particuliers/soucrire-contrat-assurance-vie.

2. La compagnie d'assurance n'est pas engagée sur le niveau de fiscalité. Toute évolution de la fiscalité sera à la charge de l'adhérent.

TARGET+, UNE GAMME DE SUPPORTS INNOVANTS ET UNIQUES SUR LE MARCHÉ

Le contrat d'assurance vie Target+ propose une large gamme de supports d'investissement pour vous permettre d'adapter votre contrat à vos objectifs patrimoniaux et à votre profil de risque. Il vous donne accès à deux fonds en euros innovants à capital garanti³ et à un éventail de supports en unités de compte⁴.

Plus de 330 supports d'investissement disponibles, sélectionnés avec rigueur parmi les meilleurs fonds du marché.

FONDS EN EUROS

Un assureur de renom :



FONDS EN EUROS INNOVANTS

Sécurité Target Euro Sécurité Infra Euro

UNITÉS DE COMPTE

Des sociétés de gestion reconnues sur le marché, dont :



LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER⁵



PRIMONIAL⁶
REIM

PRIVATE EQUITY⁷
PrimoPacte⁸

ÉPARGNE RESPONSABLE
Plus de 30 fonds ISR⁹

SUPPORTS IMMOBILIERS
9 supports (SCPI, OPCI, SCI)

PRODUITS STRUCTURÉS

ETF¹⁰

PLUS DE 320 FONDS DE TYPE ACTIONS, OBLIGATIONS ET DIVERSIFIÉS

Votre conseiller vous aidera à créer une allocation sur-mesure, en répartissant votre épargne sur les supports d'investissement adaptés à votre sensibilité au risque et à votre horizon de placement. Au fil du temps, il fera avec vous des points réguliers et pourra vous suggérer des ajustements sur votre allocation, toujours en accord avec vos besoins.

Les unités de compte⁴ présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.

3. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

4. L'assureur Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

5. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP91004, filiale du groupe Primonial.

6. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP11000043, filiale du groupe Primonial.

7. Capital-investissement.

8. Vérifier la disponibilité du support pendant sa période de commercialisation auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs de PrimoPacte, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant de la valorisation des actifs de private equity.

9. Investissement Socialement Responsable.

10. ETF : Exchange Traded Fund. Plus de détails en p.7.

2 FONDS EN EUROS INNOVANTS ET COMPLÉMENTAIRES

Le contrat Target+ vous donne accès à deux fonds en euros innovants garantis en capital¹¹. Ces deux supports sont complémentaires et vous permettent d'investir dans deux univers d'investissement bien distincts pour bénéficier d'une plus grande diversification et d'une meilleure maîtrise du risque global au sein de votre contrat.

En optant pour ces deux fonds, vous optimisez également le potentiel de rendement chaque année.

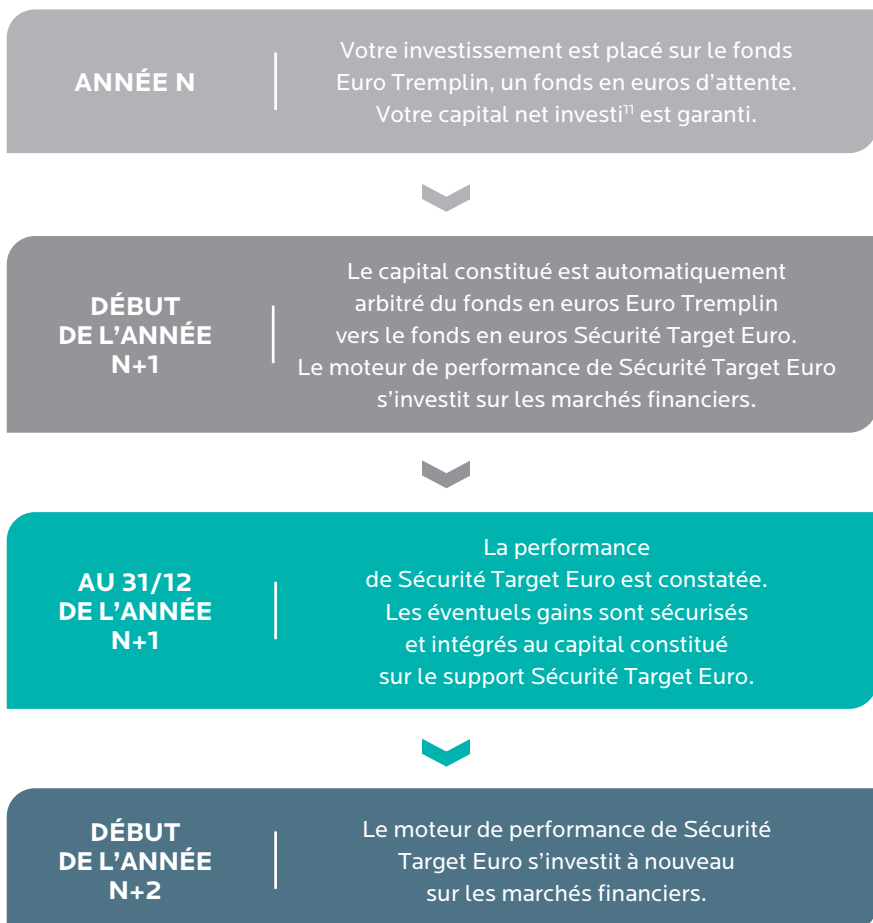


SÉCURITÉ TARGET EURO, UN FONDS EN EUROS EXPOSÉ À LA PERFORMANCE DES MARCHÉS FINANCIERS

Sécurité Target Euro repose sur un moteur de performance qui s'oriente vers les valeurs et les marchés générateurs de croissance. Sa gestion est confiée depuis 2018 à La Financière de l'Échiquier dans le cadre d'un mandat exclusif, renouvelé annuellement. Le potentiel de rendement élevé de cette solution financière dynamique a pour contrepartie un rendement potentiellement nul, si les marchés financiers évoluent défavorablement.

Le caractère novateur de ce fonds en euros, unique sur le marché, implique des règles d'investissements optimisées suivant un cycle annuel :

4



11. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et hors prélèvements sociaux et fiscaux.



SÉCURITÉ INFRA EURO, 1^{ER} FONDS EN EUROS THÉMATIQUE AUTOUR DE L'INFRASTRUCTURE

Sécurité Infra Euro¹² ouvre de nouvelles opportunités d'investissement sur la thématique innovante de l'infrastructure. Il permet de participer au financement de **projets de développement concrets** (transports, télécommunications, énergie, etc.) **au service des besoins quotidiens et vise un potentiel de rendement plus élevé que celui d'un fonds en euros traditionnel**¹³.

Dans une logique de diversification, ces deux fonds en euros sont accessibles au sein du contrat d'assurance vie Target+ avec **un investissement minimum de 40 % en unités de compte. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital**¹⁴.

Le montant d'investissement sur Sécurité Infra Euro est plafonné à 30 % du total de l'investissement.

LES RENDEMENTS DES FONDS EN EUROS

Rendements nets de frais annuels de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

	2020	2019	2018	2017
SÉCURITÉ TARGET EURO	0 %	3,15 %	0 %	4,05 %
SÉCURITÉ INFRA EURO	2,10 %*	N/A	N/A	N/A

Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

* Le taux de rendement du support Sécurité Infra Euro est affiché sur une base annuelle. Ce support ayant été lancé le 01/07/2020, pour les clients ayant investi sur l'année 2020, ce taux a été affecté au prorata de la durée d'investissement effective jusqu'au 31/12/2020 (le taux de rendement net effectif sur la période du 01/07 au 31/12/2020 est de 1,05 %).

12. Vérifier la disponibilité du support auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. Oradéa Vie se réserve la possibilité de suspendre les versements en entrée sur ce support à tout moment.

13. Le rendement de ce fonds pourrait être inférieur à celui du fonds en euro traditionnel, voire nul en fonction des résultats réalisés. Potentiel de rendement qui ne saurait constituer une garantie de résultat sur le fonds.

14. L'assureur Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

TARGET+, UNE LARGE GAMME D'UNITÉS DE COMPTE DIVERSIFIÉES

CHOISISSEZ SELON VOS PRÉFÉRENCES

Le contrat Target+ vous donne accès à une large gamme de plus de 330 unités de compte en architecture ouverte.

En fonction de votre profil d'investisseur et de votre sensibilité au risque et avec l'aide de votre conseiller, vous choisissez les supports selon vos préférences en vous créant une allocation sur-mesure.

UNE SÉLECTION RIGOUREUSE

Les supports disponibles au sein du contrat Target+ ont été sélectionnés avec rigueur par les experts de Primonial, parmi les meilleurs fonds du marché, auprès de sociétés de gestion reconnues.

Les unités de compte vous permettent de dynamiser votre investissement. **Il faut néanmoins noter que leur potentiel de performance, plus élevé que les fonds en euros, a pour contrepartie un risque de perte en capital.**

LES SUPPORTS EN DÉTAIL



Plus de 320 unités de compte financières dont les fonds de la gamme La Financière de l'Échiquier

Elles regroupent différentes classes d'actifs comme les actions, les obligations ou les fonds diversifiés. Elles vous permettent de cibler votre investissement grâce à des thématiques (les énergies renouvelables, la santé, etc.), de viser un secteur d'activité en particulier (l'automobile, l'énergie, etc.) ou encore de choisir une zone géographique particulièrement intéressante.



Private equity¹⁵

Une unité de compte investie dans l'économie réelle pour plus de diversification. **Le Private Equity ou capital investissement** est une des sources de financement des entreprises principalement non cotées en bourse. Il accompagne les entreprises choisies dans leur démarrage, leur croissance ou leur transmission.

15. Capital-investissement. Vérifier la disponibilité du support pendant sa période de commercialisation auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel.



Des supports immobiliers

Cinq de ces supports sont gérés par Primonial REIM : les SCPI Primopierre, Patrimmo Commerce, Primovie, la SCI Capimmo et l'OPCI PREIMium.

Les supports d'épargne immobiliers, tels que les SCPI, SCI et OPCI* offrent la possibilité d'investir indirectement dans l'immobilier avec un capital de départ limité et sans contrainte de gestion. Ils permettent ainsi de capter la rentabilité éventuelle des marchés immobiliers. Ces supports sont décorrélés des marchés financiers, et par conséquent présentent une moindre volatilité que les fonds investis en actions par exemple.

* SCPI : Société Civile de Placement Immobilier ; SCI : Société Civile Immobilière ; OPCI : Organisme de Placement Collectif Immobilier



Les produits structurés

Ce terme désigne les supports financiers limités dans le temps, mettant en œuvre une stratégie d'investissement prédéfinie. Leur formule vise à rechercher de la performance grâce à l'évolution d'un actif sélectionné et peut prévoir une protection du capital au terme¹⁶.

7



Les Exchange Traded Fund (ETF)

Les ETF sont des produits financiers simples, liquides, transparents et performants, connus également sous le nom de « trackers » ou « fonds indiciels cotés ». Chaque ETF a pour objectif de reproduire la performance, positive ou négative, de son indice de référence, par exemple le CAC 40.

L'assureur, Oradéa Vie, ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information.

16. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages, de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

DONNEZ DU SENS À VOTRE ÉPARGNE AVEC LES FONDS RESPONSABLES



Plus de 30 fonds labellisés ISR : l'Investissement Socialement Responsable (ISR) a pour objectif d'appliquer les principes de développement durable aux placements financiers.

En plus des critères financiers, cette démarche prend en compte des critères extra-financiers type ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Ce type de placements permet d'allier performance économique et impact social et environnemental. Avec cette approche, vous participez, à travers votre investissement, au développement de valeurs financières positives et durables.

Les supports d'investissement présentés (supports immobiliers, ETF, produits structurés, fonds ISR et private equity) sont des unités de compte. Elles présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.

L'assureur, Oradéa Vie, ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information.

GARANTIE PLANCHER

Cette garantie, incluse dans les frais de gestion du contrat Target+, permet en cas de décès avant 70 ans de compenser les éventuelles moins-values du contrat en versant un capital supplémentaire à vos bénéficiaires.

Ce capital correspond à la différence entre la somme des versements (minorée des frais sur versements et des rachats) et le capital constitué à la date du décès¹⁷.

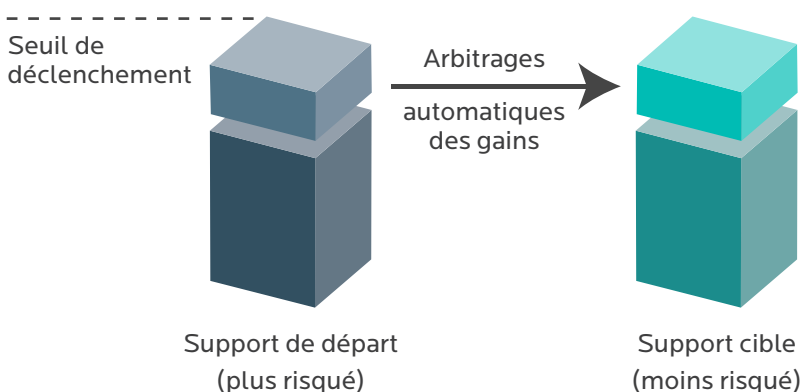
17. Se référer à la Notice d'Information pour connaître les conditions d'application de la garantie plancher. Le capital supplémentaire est plafonné à 25 % du capital net investi (minoré des frais sur versement et des rachats) et est réduit quand le capital net investi (minoré des frais sur versement et des rachats) est supérieur à 1,5 millions d'euros.

GÉREZ VOTRE CONTRAT TARGET+ AVEC LES OPTIONS DE GESTION¹⁸

Une fois vos supports choisis, le contrat Target+ vous donne la possibilité de mettre en place des options de gestion, véritables outils patrimoniaux qui vous aideront à mieux maîtriser l'évolution de votre contrat.

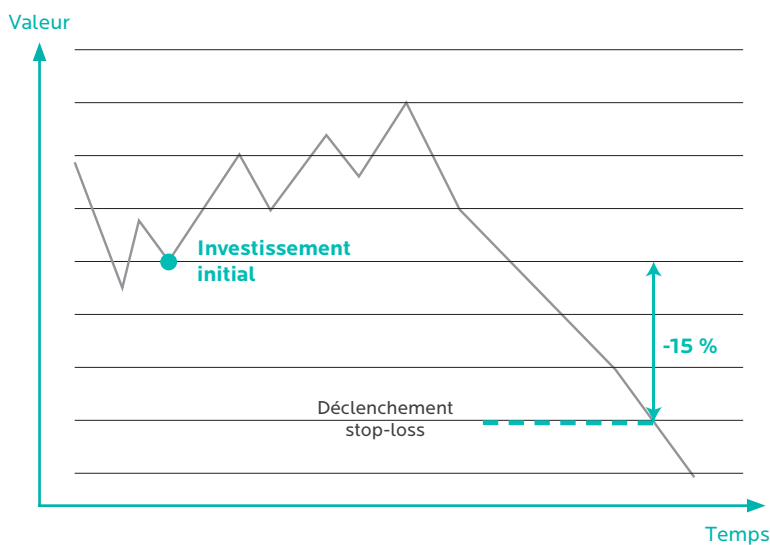
VOUS SOUHAITEZ SÉCURISER VOTRE CAPITAL

- **La sécurisation des gains** transfère automatiquement les gains réalisés sur du/des supports sélectionnés vers le support Euro Tremplin, dès que le seuil de déclenchement défini préalablement avec votre conseiller est atteint.



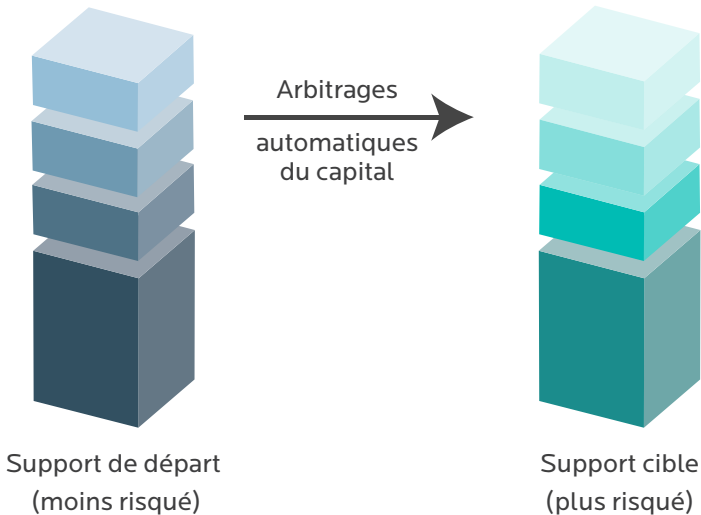
- **La limitation des pertes (stop-loss)** permet de limiter les pertes causées par une baisse de valeur du/des support(s) sélectionné(s) grâce à un arbitrage de la totalité du capital constitué, déclenché automatiquement quand le seuil défini préalablement avec votre conseiller est atteint.

Dans le cadre du contrat Target, le support cible éligible est l'unité de compte monétaire de référence.



18. Disponibles selon les modalités prévues dans la Notice d'Information.

- **L'investissement progressif** permet de transférer peu à peu votre capital vers le(s) unité(s) de compte sélectionnée(s) préalablement avec votre conseiller. Les arbitrages sont réalisés depuis l'unité de compte monétaire de référence de votre contrat.



Les unités de compte¹⁹ présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.

10

COMMENT CONNAÎTRE LE NIVEAU DE RISQUE D'UN SUPPORT D'INVESTISSEMENT ?



Les unités de compte présentent un risque de perte en capital, plus le potentiel de performance d'un support est élevé, plus ce risque est important. Afin de permettre à l'investisseur de comprendre les caractéristiques d'un support, mais aussi ses avantages et les risques associés, il est important de prendre connaissance du Document d'Informations Clé (DIC ou DICI). Il présente les informations essentielles et plus particulièrement le niveau de risque du support, marqué sur une échelle allant de 1 à 7.

Ce document est remis obligatoirement par votre conseiller avant toute décision d'investissement.

19. Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

ET SI VOUS OPTIEZ POUR LES VERSEMENTS PROGRAMMÉS ?

Le contrat Target + vous donne également la possibilité de mettre en place des **versements programmés**.

Cela signifie que vous vous engagez à verser sur votre contrat une somme donnée à une fréquence définie. Ainsi, vous alimentez régulièrement un ou plusieurs support(s) choisi(s) grâce à un prélèvement automatique mis en place sur votre compte courant. Vous pouvez à tout moment modifier la somme, la fréquence ou la répartition entre les supports.

L'objectif ? Les versements programmés permettent d'investir peu à peu sur les marchés financiers pour obtenir différents points d'entrée et ainsi lisser le prix de part dans la durée.

EXEMPLE

	Valeur versée	Valeur de la part à l'acquisition	Nombre de parts acquises
Versement programmé ou investissement progressif			
Janvier	1 000 €	100 €	10
Février	1 000 €	110 €	9,09
Mars	1 000 €	90 €	11,11
Avril	1 000 €	80 €	12,50
Mai	1 000 €	95 €	10,53
Juin	1 000 €	100 €	10
Total pour les investissements progressifs	6 000 €	94,89 €	63,23

Investissement ponctuel			
Investi en 1 fois	6 000 €	100 €	60

Exemple non contractuel donné à titre indicatif afin d'illustrer le fonctionnement d'un programme de versements. **L'investissement en unités de compte présente un risque de perte en capital** et leur valeur est sujette à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

PRIMONIAL, Société par Actions Simplifiée au capital de 173 680 €. 484 304 696 RCS Paris. TVA intracommunautaire FR85 484 304 696. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers adhérent à l'ANACOFI-CIF sous le N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution N° 84518, mandaté par Budget Insight, établissement de paiement agréé, 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau. Carte professionnelle « Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier, garantie par Zurich Insurance PLC, 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière N° 7400021119.

SIÈGE SOCIAL : 6-8 rue du Général Foy - 75008 Paris. Tél.: 01 44 21 70 00 Fax : 01 44 21 71 23.
www.primonial.com

ORADÉA VIE, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669.

SIÈGE SOCIAL : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92919 Paris la Défense Cedex.

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2020

GROUPE
 **PRIMONIAL**

ORADÉA VIE
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

50,7 MDS € D'ACTIFS
GÉRÉS OU CONSEILLÉS

10,2 MDS € DE COLLECTE BRUTE EN 2020

PLUS DE **1 500** PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS GRANDS COMPTES
ET INDÉPENDANTS

1 032 COLLABORATEURS

FILIALE DE SOGECAP* DÉDIÉE
AUX PARTENAIRES EXTÉRIEURS.
LES ACTIFS DE SOGECAP SOUS GESTION
S'ÉLÈVENT À **126 MDS €** AU 31/12/2020.

* SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 263 556 110 €. Entreprise régie par le Code des assurances. 086 380 730 R.C.S. Nanterre.

Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Il est rappelé que toute personne intéressée par la souscription d'un contrat d'assurance doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et risques liés à ce placement. À cet effet, l'investisseur doit se rapprocher de son intermédiaire en assurance habituel pour vérifier son niveau de connaissance et d'expérience ainsi que l'adéquation de ce placement à ses exigences et ses besoins, à sa situation financière ainsi qu'à ses objectifs de souscription.

Prélèvements sociaux en vigueur au 01/01/2021 : 17,20 %. Sur la partie fonds euros, les prélèvements sociaux sont prélevés lors de l'inscription en compte des produits : intérêts, revalorisation annuelle, désinvestissement total du fonds en euros par arbitrage ou rachat, ou dénouement du contrat (rachat total, rente, décès). Les opérations de souscription, rachat et arbitrage des unités de compte ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier Document d'Informations Clés pour l'Investis-

seur (DICI) ou de la dernière note détaillée ou, le cas échéant, de la dernière annexe complémentaire de présentation du support concerné remis préalablement à tout investissement et disponible gratuitement sur simple demande auprès de Primonial.

En application de l'article L520 1-II-6-1° du Code des assurances, Primonial vous informe :

- ne pas être soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d'assurance,
- travailler actuellement principalement avec les entreprises d'assurance suivantes : Spirica, Cardif Assurance Vie, Generali Vie, La Mondiale Partenaire, April Assurance, Axa Life Insurance, Apicil, Oradéa Vie, Suravenir. La liste actualisée pourra être fournie sur demande écrite à Primonial. N° d'immatriculation auprès de l'ORIAS : 07 023 148, consultable sur le site du Registre des Intermédiaires d'Assurances : www.orias.fr.
Coordonnées du Service Réclamations : Primonial, Département litiges et contentieux, 6-8 rue du Général Foy – CS 90130 – 75380 PARIS Cedex 8. Coordonnées de L'ACPR : 4 place de Budapest - 75009 Paris.

L'adhésion à ce contrat est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine).

MARS 2021